



Communiqué de l'Union départementale CGT Paris

Refusons les violences et tout projet liberticide

Plus de 1700 manifestants blessés, une personne tuée, 4 qui ont eu la main arrachée, 17 éborgnées, une autre qui a définitivement perdu l'audition. Du côté des policiers et des gendarmes, on dénombre un millier de blessés.

Tel est le terrible bilan (provisoire) du mouvement des gilets jaunes.

Ce bilan, c'est le bilan de la réponse politique à ce mouvement. Une politique où la répression a constitué, pendant plusieurs semaines, la seule réponse apportée à la contestation. Une politique qui tablait sur des images de violences largement relayées, souvent de manière unilatérale, pour tenter de rendre le mouvement impopulaire.

Cette politique, le gouvernement veut la pousser encore plus loin : il aggrave les entraves au droit de manifester et les atteintes aux droits fondamentaux, instituant un délit d'intention contraire et écartant le contrôle du juge.

Or c'est l'inverse qu'il conviendrait de faire.

A l'inverse des condamnations hypocrite de la violence des uns (les manifestants) et de la cécité face aux violences des autres (les forces de l'ordre qui, aux dires du gouvernement, n'en commettraient pas), c'est tout le cycle de la violence que nous condamnons. Cette violence a pour origine un cadre politique et c'est cette politique qu'il convient de changer pour en finir avec ce cycle.

Sans prise en compte concrète des revendications du mouvement de contestation en cours, qu'elles portent sur le pouvoir d'achat, l'injustice fiscale ou les questions de démocratie, le cycle de la violence va perdurer en s'aggravant et nul ne peut en maîtriser l'issue.

L'apaisement ne peut venir que de la prise de conscience par le pouvoir politique de l'impasse dans laquelle il plonge le pays.

Pour l'heure, l'urgence est à la défense la plus large possible de nos libertés démocratiques et en particulier de celle de manifester. La CGT Paris appelle à une grande mobilisation unitaire pour protester contre le cycle de violence en cours et réclamer le retrait du projet de loi liberticide du gouvernement Philippe.

Paris, 18 janvier 2019.